**Appel à communications : École de printemps 2018**

**« Art et politique »**

**Université Paris Nanterre, 18-23 juin 2018**

**Contexte**

La XVIe École de printemps d’histoire de l’art organisée par le Réseau international de formation en histoire de l’art se déroulera à l’université Paris Nanterre du 18 au 23 juin 2018, sur le thème « Art et politique », en écho aux cinquante ans de mai 68. Cet événement d’une semaine permettra aux étudiants en master, doctorants et post-doctorants d’origines disciplinaires diverses, issus des institutions partenaires, d’échanger sur leurs travaux, de partager leurs recherches, de nouer des contacts avec des chercheuses et chercheurs, jeunes ou confirmés. Pour la France, l’INHA permet à des candidats issus d’établissements extérieurs au réseau de proposer leur candidature. Ils obtiendront à l’issue de la semaine un complément de diplôme de la formation internationale en histoire de l’art. Le site internet [www.proartibus.net](http://www.proartibus.net) comprend les programmes des précédentes écoles de printemps. Nous recommandons aux candidates et aux candidats inscrits en master, doctorat ou en post-doctorat de proposer des communications précises, en rapport avec leurs sujets de recherche quelle que soit la période de l’histoire de l’art et le domaine qu’elles ou ils étudient et quelles que soient les formes d’expression qu’elles ou ils souhaitent aborder.

**Le thème : Art et politique**

L’étude des rapports entre art et politique est toujours peu ou prou marquée du soupçon du fonctionnalisme. Evoquer la « fonction politique de l’art », serait en réduire la portée esthétique, sacrifier la forme sur l’autel d’un principe extérieur, plaquer sur l’œuvre une vision instrumentale. La notion de « propagande », abondamment utilisée par les historiens, est emblématique de cette réduction du visuel au message qu’impose l’insertion de l’art dans la cadence de l’histoire politique. Ce que le politique fait à l’art est alors envisagé comme une perte – de l’esthétique, de la forme, de l’autonomie de l’art. Tout se passe comme si se rejouaient ici les anciennes querelles qui entouraient jadis la réflexion sur la « destination sociale » de l’art ; comme s’il fallait aussi maintenir la possibilité pour l’art d’être le dernier refuge de la liberté.

De récents travaux font néanmoins apparaître un nouveau type de convergence entre l’histoire et l’histoire de l’art, qui nous amène à repenser les termes de la réflexion. D’un côté, les historiennes et historiens du fait politique semblent renouer avec une démarche nourrie dès ses origines par l’anthropologie, pour qui les symboles ont des conséquences sur le monde réel. Les rituels politiques, emblèmes, cultures visuelles ou artistiques contribuent au fait politique non comme simple reflet ou expression du déroulement historique, mais en tant qu’ils sont pris dans une chaîne événementielle complexe. Pour ces historiennes et historiens, la vie et la puissance des symboles se mesurent aux bouleversements qu’ils produisent dans le monde social. D’autre part, en écho à cette histoire, répond, dans la discipline de l’histoire de l’art, du théâtre, de la photographie et du cinéma, un intérêt renouvelé, rafraîchi pour une tradition qu’on croyait révolue, l’histoire sociale de l’art, attachée à ancrer la production artistique comme les discours sur l’art et l’historiographie dans les mouvements politiques et sociaux. Au croisement de ces deux trajectoires se pose une question : celle de l’art comme mode d’intervention politique.

Si l’on définit le politique comme le lieu de l’expression des dissensions, des désaccords, comme le moment où se rencontrent des positions contraires, alors il est possible de sortir d’une vision intentionnaliste selon laquelle l’art serait l’affirmation symbolique d’un pouvoir, d’une souveraineté, d’un message politique ; de comprendre comment l’art agit sur les frontières, les zones de frottement, les moments conflictuels, comment il partage et départage la chose publique. Il s’agit en somme de renverser la position pour s’interroger sur ce que l’art fait au politique. Quelles transformations l’art produit-il sur les institutions, les groupes, les partis, les classes sociales ? Plusieurs domaines ou approches seront envisagés :

1. *La production et la diffusion des signes et couleurs des identités politiques*. Images et symboles définissent les groupes, tracent des frontières politiques, garantissent la cohésion des positions. Or le visuel produit dans ce domaine des effets que le langage ne peut atteindre : la superposition des significations, les contractions temporelles, l’ambiguïté des symboles et des formules d’émotion donnent à l’iconographie politique et aux identités visuelles un rôle spécifique dans la traduction et la diffusion des positions politiques et sociales.
2. *Les régimes de visibilité* déterminent l’accès de personnes, groupes ou institutions à une représentation et une reconnaissance. L’invisibilisation de groupes, qu’ils soient minoritaires ou majoritaires, fait partie des moyens de la domination, de sorte que la lutte pour la reconnaissance, qui appartient aux formes les plus répandues des luttes sociales, passe par l’accès des dominés à la visibilité. L’art, comme l’écriture de l’histoire de l’art, est un des modes d’expression de ces luttes par lesquelles peut être renversé l’équilibre de la visibilité.
3. Par le terme d’ « *acte d’image*», des travaux récents d’histoire de l’art et d’anthropologie définissent l’action que les images produisent sur le monde social. Cette notion décrit plus précisément la transmission d’un pouvoir ou d’une « agentivité » à l’image, processus au cours duquel, une personne ou un collectif donne pouvoir à cet objet d’agir à sa place, ou, inversement de recevoir une action destinée à frapper celle, celui ou ceux qu’il représente. Il en va ainsi des formules d’émotion par lesquelles le spectateur se trouve contraint d’agir. Les portraits ou caricatures frappant d’infamie les personnes qu’elles représentent en font partie également. Enfin les actes iconoclastes appartiennent à ces actes d’images, actes touchant des images pour viser des communautés.
4. *Les déplacements géographiques et sociaux des lieux de pouvoir* mettent fréquemment en scène la production du symbolique. Aussi les géographies artistiques rencontrent ou se confrontent avec les espaces de pouvoir. L’étude de ces déplacements, comme de la mise en œuvre, diverse selon les époques, de l'expression sensible des dominations ou des oppositions politiques, doit permettre de s'interroger sur le rôle de l'art dans ces reconfigurations historiques ; sur la question des lieux d'expression visuelle, sonore ou corporelle du pouvoir ; sur les enjeux sociaux, politiques, éthiques et esthétiques du partage du sensible ; sur la traduction, au plan artistique, de conflits politiques et territoriaux, de combats menés en temps de paix pour la définition des territoires, des frontières, comme la dénomination des espaces géographiques.

Ces quatre modalités de l’intervention de l’art en politique nous aideront à sortir du paradigme de la « propagande politique » pour contribuer aux développements les plus récents de l’histoire des arts, de l’histoire politique et de l’anthropologie.

**Procédure de candidature**

L'appel à communications est mis en ligne sur les sites internet du Réseau international (www.proartibus.net), de l’Université Paris Nanterre (http://www.parisnanterre.fr) et de sa fondation (http://fondation.parisnanterre.fr), de l’École normale supérieure de Paris (www.ens.fr) et de l'INHA (https://www.inha.fr) pour les autres partenaires français ainsi que sur ceux des autres établissements membres du Réseau international. Les doctorants et post-doctorants souhaitant participer sont priés de soumettre un projet de communication de 15 minutes, accompagné d'un court CV. Les propositions ne doivent pas faire plus de 1800 caractères, ou 300 mots, et peuvent être rédigées en allemand, en anglais, en français ou en italien. Elles doivent être soumises en format Word, et doivent comporter le nom de la candidate ou du candidat, ses adresses (électronique et postale), l'établissement et le pays dont elle ou il dépend. La proposition et le CV doivent être joints en un seul document dans un courriel (nom de fichier : Proposition\_Prénom\_Nom abrégé de l’institution, exemple : Proposition\_Louis\_Marin\_Univ-Paris-Nanterre). La ligne « sujet » doit préciser le nom du candidat et le pays dans lequel il est inscrit. Les courriels sont à adresser à edp2018parisnanterre@gmail.com avant le **16 février 2018**.

Les propositions seront rassemblées par les organisateurs mentionnés ci-dessous, puis examinées et sélectionnées par pays. Les organisateurs établiront, en coordination avec des représentants de chaque pays du Réseau international, un programme définitif. L’annonce de la sélection des participants sera diffusée au début du mois de mars 2018.

**Nota bene:** dans les deux semaines suivant l’acceptation de leur proposition, les participants devront en soumettre une traduction dans une autre des langues officielles du Réseau international (allemand, anglais, français, italien). Un mois avant le début de l’Ecole, ils devront en outre envoyer aux organisateurs le texte complet de leur communication, ainsi que leur présentation Powerpoint. Étant donné que les participants font leur communication dans leur langue maternelle, la maîtrise des autres langues est indispensable. Les participants des pays latins doivent maîtriser au moins d’une façon passive l’anglais ou l’allemand, et ceux des pays anglophones ou germanophones le français ou l’italien.

**Les propositions pour intervenir en qualité de répondant**

Les étudiants ayant participé deux fois ou plus aux Écoles antérieures ne peuvent poser leur candidature qu’en qualité de répondant. Nous encourageons de cette façon les jeunes chercheuses et chercheurs, post-doctorants et doctorants dont les recherches sont déjà avancées à participer à l’École en répondant aux interventions et en animant la discussion.

Tout candidat souhaitant participer à cette École en qualité de répondant est prié de faire parvenir aux organisateurs (edp2018parisnanterre@gmail.com), avant le 16 février 2018, un CV et un court texte de motivation. La candidate ou le candidat doit également faire valoir la pertinence de ses recherches eu égard au thème choisi. Le texte de motivation ne devra pas dépasser 1800 signes ou 300 mots et pourra être rédigé en allemand, anglais, français ou italien. La candidature doit être soumise en format Word, et doit comporter le nom de la candidate ou du candidat, ses adresses (électronique et postale), l'établissement et le pays dont elle ou il dépend. La proposition et le CV doivent être jointsen un seul document dans un courriel (nom de fichier : Proposition\_Prénom\_Nom abrégé de l’institution, exemple : Proposition\_Rosa\_Luxemburg\_Uni-Frankfurt). La ligne « sujet » doit préciser le nom de la candidate ou du candidat et le pays dans lequel elle ou il est inscrit.

**Les propositions de communication des professeurs**

Comme chaque année, les professeures et professeurs du Réseau international pourront soit proposer une communication, soit encadrer une séance en qualité de présidente ou président, de répondante ou de répondant. Les enseignantes et enseignants souhaitant intervenir dans le programme sont priés de faire connaître leurs intentions au Comité organisateur par courriel à l’adresse suivante, avant le **16 février 2018** : (edp2018parisnanterre@gmail.com).

**Correspondants nationaux**

Pour le Canada : Johanne Lamoureux (Montréal). Pour les États-Unis : Todd Porterfield New York University), Bronwen Wilson (UCLA) et Henri Zerner (Harvard University) ; pour la France : Frédérique Desbuissons (Université de Reims), Elitza Dulguerova (Paris, INHA), Béatrice Joyeux-Prunel (École normale supérieure de Paris), Anne Lafont (EHESS), Christian Joschke et Ségolène Le Men (Université Paris Nanterre) ; pour l’Allemagne : Thomas Kirchner (Paris, Deutsches Forum für Kunstgeschichte), Michael F. Zimmermann (Katholische Universität Eichstätt-Ingolstadt) et Iris Lauterbach (Munich, Zentralinstitut für Kunstgeschichte) ; pour l’Italie : Marco Collareta (Università degli Studi di Pisa) et Maria Grazia Messina (Università degli Studi di Firenze) ; pour la Suisse : Jan Blanc (Université de Genève) ; pour le Japon, Atsushi Miura (Université de Tokyo) et Noriko Yoshida (Université Chuo).

**Comité d’organisation**

Université Paris Nanterre, HAR EA 4414

Christian Joschke et Émilie Malouvier

Mail : edp2018parisnanterre@gmail.com

**Organisé par**

Réseau international de formation à la recherche en histoire de l’art  – The International Consortium of Art History (<http://www.proartibus.net)> et l’université Paris Nanterre.